

FORMATEUR EN MENUISERIE (H/F)

L'association **Bâtiment CFA Normandie** a pour mission de mettre en œuvre la formation professionnelle (initiale et continue) des métiers du bâtiment. Elle propose 60 diplômes (du CAP au diplôme d'ingénieur) au sein de 7 CFA qui forment plus de 5 000 apprenants.

Afin de compléter notre équipe pédagogique du CFA de CAEN, nous recrutons un **Formateur en Menuiserie.**

Rattaché à l'Adjoint de direction Pédagogique, vous assurerez la montée en compétences des apprenants du secteur Bois (CAP MENUISIER FABRICANT, CAP MENUISIER INSTALLATEUR).

Vos missions:

- Conception et organisation de contenus pédagogiques (en Formation Initiale et en Formation Continue)
- Animation de sessions de formation (niveaux CAP,BP)
- Adapter l'action pédagogique en tenant compte de l'hétérogénéité des apprenants
- Accompagner les apprenants au centre et en entreprise
- Développer et entretenir la relation avec les entreprises dans le cadre du suivi de la formation des apprentis
- Participer aux évènements du CFA (JPO, forums, salons, ...)
- Participer à divers projets : déploiement des outils numériques, réflexion sur le développement et l'amélioration continue de notre offre de formation
- Veille technologique (outils numériques, processus, équipements ...)

Votre profil:

- De formation niveau 3/4 (CAP, BEP...) complétée par un BP, vous justifiez d'une expérience minimum de 5 ans dans le secteur du bâtiment
- Vous devez avoir de solides compétences comme menuisier fabricant/installateur
- La connaissance du numérique (outils CAO/DAO, BIM) serait un atout majeur dans l'exécution de vos missions
- Bonnes capacités de communication, capacité à fédérer et animer un groupe

CDD Temp partiel 50% (17h30) Jusqu'au 12/07/24

Poste basé à CAEN

Date de prise de poste : dès que possible

Rémunération brute mensuelle : 1183.60 € (Coef.295.9)

Merci d'adresser votre CV ainsi que votre lettre de motivation à l'adresse suivante :

recrutement@batimentcfanormandie.fr

La politique d'embauche de notre association vise à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.

Entreprise handi-accueillante en référence à la norme AFNOR NF X50-783